CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E93896** **VALABLE JUSQU'AU** **08/01/2027**

ÉDITÉ LE 21/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/02/2009

Raison sociale : SOGECOP

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2015

Capital : 50 290

68 RUE VILLENEUVE
92110 CLICHY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Siret : 510 468 085 00046

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 211709100166

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H74615S1244000 / 001 627046/14

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H74615S1244000 / 001 627046/14

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 01 41 36 09 99 **Fax :** 01 41 36 09 12

Portable : 06 45 58 99 39

Responsabilité légale :
APA GESTION (999 521 503) / APA GESTION (999 521 503) / MASSART-CHIBAB ADAM PRÉSIDENT

Site Internet : http://sogecop.fr/

E-mail : contact@sogecop.fr

Effectif moyen : 55 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 10 025 369 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)	21	10/12/2024
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	7	20/10/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 21/10/2026 16:26

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E93896** **VALABLE JUSQU'AU** **08/01/2027**

ÉDITÉ LE **21/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/02/2009
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2015
Capital : 50 290

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Siret : **510 468 085 00046**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 211709100166

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H74615S1244000 / 001 627046/14

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H74615S1244000 / 001 627046/14

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **SOGECOP**

68 RUE VILLENEUVE
92110 CLICHY

Téléphone : 01 41 36 09 99 **Fax :** 01 41 36 09 12
Portable : 06 45 58 99 39

Site Internet : http://sogecop.fr/
E-mail : contact@sogecop.fr

Responsabilité légale :
APA GESTION (999 521 503) / APA GESTION (999 521 503) / MASSART-CHIBAB ADAM PRÉSIDENT

Effectif moyen : 55 **Tranche de classification :** EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	10/12/2024
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	20/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	10/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/12/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	16/10/2025
o Isolation des combles perdus	10/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 21/10/2026 16:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.